

PASSEPORT PERMIS DE LA VILLE D'ANNEZIN

En échange de 35 heures de bénévolat dans la commune, la ville propose une aide de 400 € pour passer son permis de conduire.

Il faut :

- être âgé entre 17 et 22 ans
- résider à Annezin

Le dossier est à retirer à l'accueil de la mairie et le dépôt du dossier doit se faire avant le 08 avril 2022.

<https://fr-fr.facebook.com/Ville-dAnnezin-108731224589692/>

Mairie d'Annezin:

Place du Général de Gaulle

62232 - Annezin